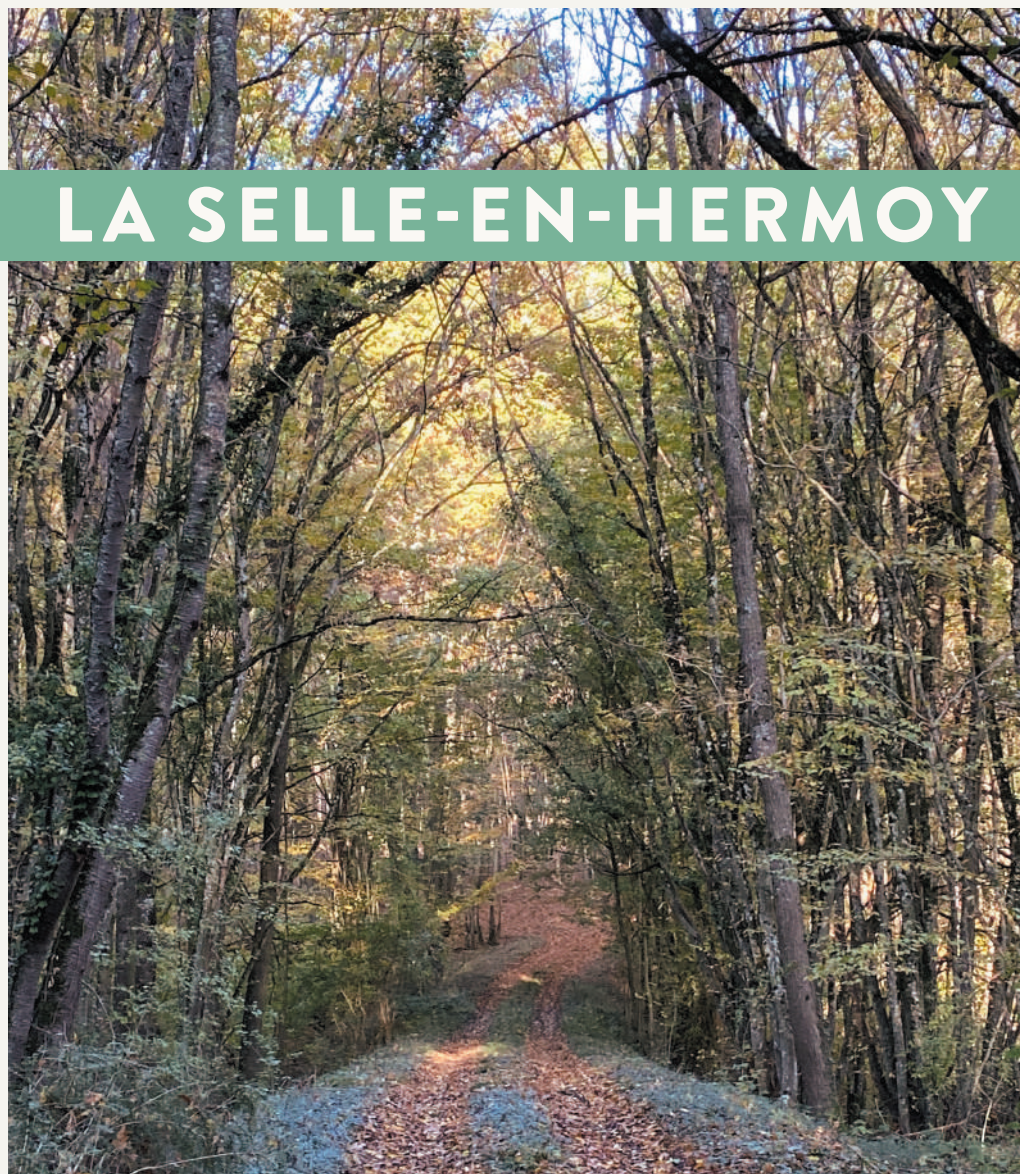
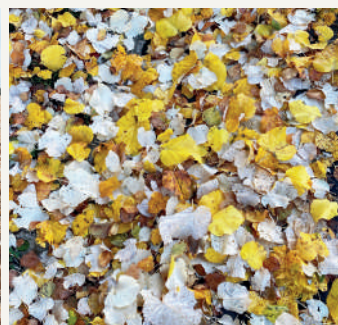


2022

LA SELLE-EN-HERMOY



La Selle en Hermoy au fil des saisons



BULLETIN MUNICIPAL

Mars 2022

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
VIE COMMUNALE	4
La mairie, Les tarifs communaux	
Données budgétaires 2021	
Les travaux de l'église	
Le porte-drapeau	
La fibre sur notre territoire	
Règles de bonne conduite	
Le tri "dans"	
Les lingettes	
3CBO	
VIE SCOLAIRE & JEUNESSE	14
L'école	
Effectifs scolaires 2021/2022	
SIIS Écoles, Association "une pour 4"	
Noël des enfants, MJC	
Recensement	
VIE ASSOCIATIVE	19
Le Comité des Fêtes	
Tennis Club de l'Hermoy	
Chant'Hermoy	
Gym de remise en forme, Pétanque	
Temps Libre, Au fil de l'Hermoy	
L'ACTUALITÉ	24
Rézo Pouce covoiturage, Répar'Café	
Le bus numérique, Stérilisez vos chats	
LA VIE DES ÂÎNÉS	26
Adapage	
Agé-Clic, Noël des aînés	
INFORMATIONS OFFICIELLES	28
Coordonnées des associations communales	
État Civil, Démarches, Santé/Sécurité	
Services Sociaux, Services Réseaux, Servies Publics	
France Services	

LE MOT DU MAIRE

BONJOUR À TOUTES ET À TOUS,

À travers ces quelques lignes d'introduction de ce bulletin municipal de mars 2022, je voudrais dans un premier temps vous souhaiter une **excellente santé**. Cela fait deux années déjà que notre nouvelle équipe est en place et cela fait deux ans que nous sommes impactés par cette épidémie qui nous limite dans nos réunions publiques. Cette situation qui n'a que trop duré, perturbe grandement la normalité des relations humaines. Vivement le retour des jours heureux, que nos jetions nos masques tout en espérant que l'engouement vers nos associations et nos sorties n'ait pas pris une ride. Là, je compte sur vous tous !

Nous avons malgré tout eu la chance de maintenir une réunion publique le 26 novembre dernier. En revanche, nous n'avons pas pu organiser de cérémonie de vœux et regrettons le peu de rencontres entre nous tous. Fort heureusement, tout cela ne nous empêche pas de travailler.

Même si nous n'avons jamais stoppé l'avancement du dossier des travaux de l'église, entre appels d'offres et recherches de finances, tout le monde a pu voir la **reprise spectaculaire du chantier de l'église**.

Vous devez vous imaginer que je n'ai de pensées que pour cet édifice. Mais effectivement, même si ce dossier est chargé d'histoire et d'émotion, il nous pèse et j'avoue que par la force des choses, j'y pense pratiquement jour et nuit.

Je ne sais pas si cela vous rassurera, mais en 2023, nous parlerons, je l'espère de la fin des travaux de gros œuvre, puis si tout va bien, en 2024, nous parlerons de resacralisation des lieux. Donc le feuilleton, ou pour les amateurs de séries télévisées, la « saison » est loin d'être terminée.

Et puis il y a les plus petits dossiers d'entretien général, comme par exemple le développement de la défense incendie, l'installation de la climatisation dans la Maison des Associations, le changement de l'éclairage en lampes LED dans les salles de classe, la mise en conformité des normes PMR des locaux publics, la numérotation des maisons, le curage du rû qui traverse la commune d'est en ouest...

Quant à la fibre, elle arrive, c'est écrit sur les camionnettes, et le Conseil Départemental nous l'affirme aussi. Je délivre au fur et à mesure les diverses demandes de travaux et m'autorise à relancer les équipes qui changent les unes après les autres. Ce chantier est la démonstration que nous **arrivons au bout du**



bout de ce que sont les grandes structures, les regroupements de compétences, le traitement des dossiers à distance et le travail de terrain en sous-traitance. Il est évident que ce type de projet profite à certains, mais l'objectif principal semble quelque peu délaissé.

Allez, je ne vais pas dévoiler en première page les sujets traités ci-après. Alors, même si vous trouvez ce préambule quelque peu morose, je vous assure du **moral au beau fixe de notre équipe municipale**.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce bulletin de mars 2022.

Laurent RABILLON
Maire de la Selle en Hermoy

VIE COMMUNALE

LA MAIRIE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire: Laurent RABILLON

1^{ère} adjointe: Danielle DROUAULT

2^{ème} adjoint: Lionel LEFEVRE

3^{ème} adjoint: Patrick HARRY

Conseillers: Laurence ALLIOT, Eric BOSSARD, Jean-Louis BOURILLON, Nicole GARNIER, Céline JEAUNEAU, Patrick LACROIX, Laëtitia MAHIEU, Jean-Luc PLASSARD, Jean-Luc POULET, Sonia OGINSKI, Vincent VANDAELE.

LE PERSONNEL COMMUNAL

Adjointe Administrative: Catherine LE BEC-LESAGE

Adjoint des Services Techniques: Cyril BOUTRON

Adjoint des Services Techniques

(École): Françoise GAILLARD

Adjoint des Services Techniques

(Mairie): Christine MINVIELLE

Adjoint des Services Techniques

(Maison des Associations): Christine RATTON

LES TARIFS COMMUNAUX

Taux en vigueur eu 1er janvier 2022, susceptibles d'être révisés en 2022.

MAISON DES ASSOCIATIONS

TARIFS	ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	RÉSIDENTS	HORS COMMUNE
Vin d'honneur (4h maximum)	-	80€	130€
Journée	-	150€	250€
Week-end	-	200€	350€
Option Vaisselle	45€	45€	45€

REPAS CANTINE SCOLAIRE

Enfants: 3.50€ / Adultes: 4.50€

CIMETIÈRE

Cinquantenaire: 200€ / Trentenaire ou trentenaire pour crémation: 100€ / Temporaire: 50€

Case de columbarium trentenaire: 600€ / Case de columbarium cinquantenaire: 900€

TAXES DIRECTES LOCALES

Foncier « bâti »: 33,48% / Foncier « non-bâti »: 47.36%

Taxe d'aménagement (sur les constructions): 4%

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

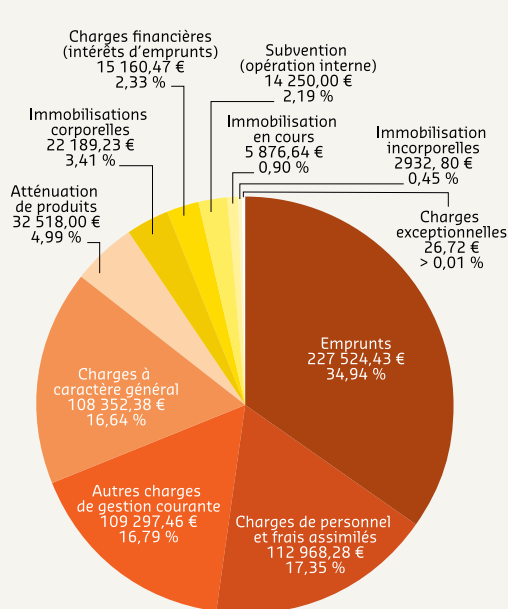
Frais de raccordement: participation à l'assainissement collectif (PAC) de 2 000€ + frais liés au raccordement.

Taxe au m³ d'eau consommé: 4.00€ / m³ + redevance de modernisation des réseaux de collecte (taxe reversée à l'Agence de l'Eau Seine Normandie): 0.185€ / m³

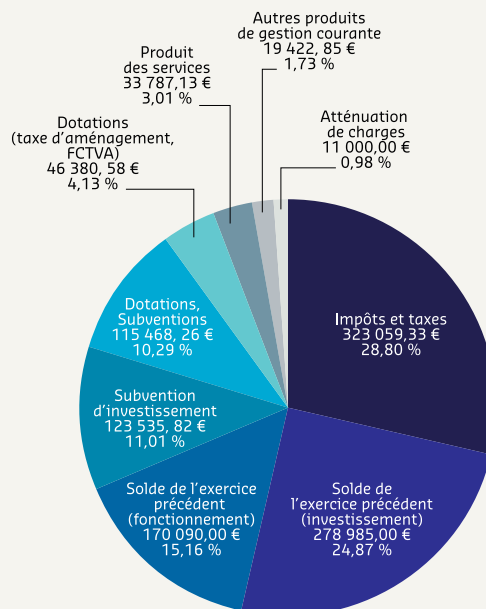
DONNÉES BUDGÉTAIRES 2021

Données avant vote des comptes administratifs.

BUDGET COMMUNE

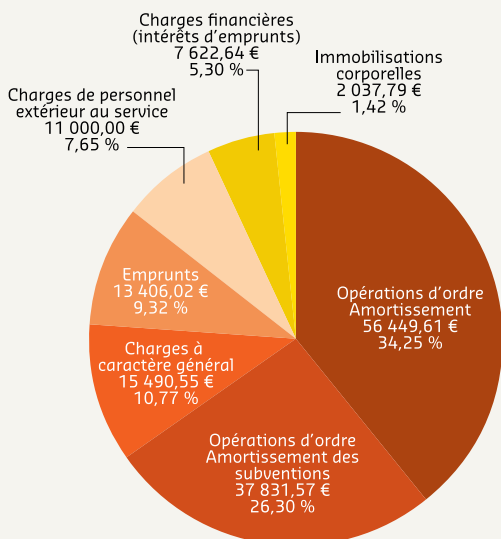


TOTAL DÉPENSES: 651 096,41 €

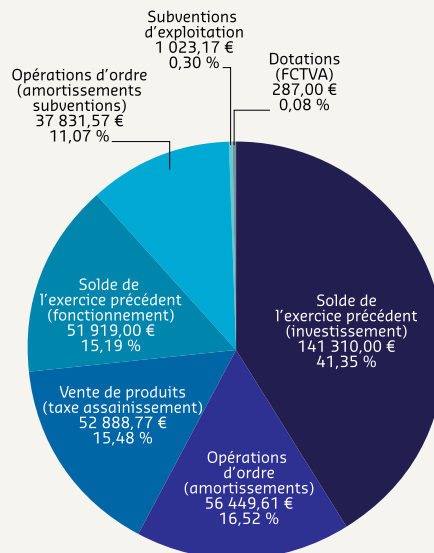


TOTAL RECETTES: 1 121 728,97 €

BUDGET ASSAINISSEMENT



TOTAL DÉPENSES: 143 838,18 €



TOTAL RECETTES: 341 709,12 €

VIE COMMUNALE

LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE

NON, LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE N'ÉTAIENT PAS À L'ARRÊT.

Il est vrai que de l'extérieur, rien ne semblait bouger depuis plusieurs mois. Mais aujourd'hui, ça y est, **les échafaudages ont avalé notre église**, et il en est de même à l'intérieur. Déjà, des longrines avaient été coulées à l'intérieur pour y recevoir des pierres de taille en support de poteaux qui viennent désormais soutenir des entrails, eux-mêmes supports du clocher. Pourquoi ces derniers ont-ils été retirés il y a 150 ans ? Je n'en sais rien, et je n'ai rien trouvé dans les archives expliquant la raison des travaux de cette époque qui ont contribué à la mise en péril de notre édifice. Aujourd'hui, le plus long, vous l'imaginez bien, ce sont les délais d'accords de subventions et d'auto-financement. Les sous, toujours les sous !

Je profite de cet article pour remercier le *Lions Club de Montargis Rives du Loing* pour sa participation au financement des travaux. Le *LCMRL* est venu à l'église de la Selle en Hermoy en octobre dernier pour nous remettre un chèque de trois mille euros.

Pour alimenter la souscription de la *Fondation du Patrimoine*, cette année, nous avons organisé une émission de radio sur *RCF (Radio Catholique de France)*. Pour l'enregistrement, il nous fallait trouver un historien (Bernard Siegemund), un artisan local (Michel Mouffron) le charpentier, un représentant parmi les fidèles de notre église (Chantal Lambert) Chef de Chœur de la chorale *Chant'Hermoy*, un Architecte du Patrimoine (Antoine Leriche) en charge des travaux de notre église, un Maire, moi-même et notre Père Paul bien entendu. Tout ce petit monde s'est réuni dans le chœur de l'église autour de M^{me} De Barochez, animatrice de radio, sous le regard et l'oreille affutés de notre ancien Maire, Jean



Bourillon. Nous avons synthétisé l'historique en vingt-trois minutes d'enregistrement. C'est un peu court pour les bavards dont je tairai les noms, mais c'est déjà ça. Le message quant aux difficultés financières sur ce sujet est passé, c'est bien le plus important.

Nous avons également organisé des visites de chantier. Nous en ferons d'autres sur demande, par groupe de dix personnes maximum.

La majeure partie des travaux sera terminée pour la fin de l'année 2022. Certes il restera un chantier d'électricité à prévoir, mais cela ne devrait pas nous empêcher de rouvrir les portes de l'église aux paroissiens et autres fidèles.

L. RABILLON



LE PORTE-DRAPEAU

Dans le bulletin municipal de 2020 nous avons publié un article pour saluer l'engagement de M. Guy Piednoir, notre porte drapeau depuis de nombreuses années.

Depuis quelques temps Guy m'avait demandé de penser à un successeur, et que si quelqu'un souhaitait prendre le relais, il pourrait lui montrer les rudiments de la mission.

J'en ai bien parlé autour de moi, mais en vain.

Dans chaque commune, le porte-drapeau est sollicité deux à trois fois par an, pour les cérémonies du 8 mai, du 11 novembre et parfois le 19 mars.

À l'issue de chaque conflit enrôlant des civils en militaires, il en résulte inexorablement des lots de drames et de misère. Pour la mémoire de ces pages difficiles de notre histoire de France, c'est toujours avec foi que de nouvelles générations témoignent du dramatique souvenir des camarades tombés au champs d'honneur.

Par chance, nous sommes de plus en plus nombreux à ne pas avoir connu de conflit armé, bien que l'actualité nous montre que nous n'en sommes pas à l'abri.

Ayons conscience de la grandeur, mais aussi de la fragilité de notre liberté quotidienne.

L'activité ô combien historique et citoyenne de porter le drapeau tricolore a donc toujours été relayée, depuis des décennies, pour ne pas dire des siècles, par nos anciens combattants. Mais aujourd'hui, par faute d'ancien combattant disponible, cette mission s'ouvre désormais aux civils volontaires. Garçon ou fille, homme ou femme, il vous faut avoir au moins 13 ans, être de nationalité française et enfin être en possession d'une carte d'identité. Dès lors, il vous suffit de contacter la mairie de La Selle en Hermoy et nous vous expliquerons la suite.

L. RABILLON

LA VIE COMMUNALE

LA FIBRE SUR NOTRE TERRITOIRE

OUI, LA FIBRE SERA BIENTÔT DEVANT NOTRE PORTE.

Tout du moins, c'est ce qui est promis par le Département. La promesse est: tout le monde à la Selle en Hermoy sera raccordable pour le premier semestre 2022. Raccordable signifie que la fibre sera déployée au plus près de chaque foyer. Dès lors, il ne nous restera plus qu'à contacter notre opérateur qui fera le reste du branchement. Au printemps dernier et cet été, vous avez dû voir l'installation des câbles, dans le bourg comme dans les hameaux.

Certains hameaux posent encore quelques soucis, puisque le passage de la fibre se fait dans les fourreaux du téléphone et/ou sur les poteaux. C'est-à-dire que partout où les câbles téléphoniques sont enterrés, la fibre viendra dans la même gaine et partout où les fils sont en aérien sur les poteaux en bois, la fibre passera en aérien. Tout cela paraît simple, mais c'était sans compter sur le travail d'enfouissement des lignes téléphoniques d'il y a quelques années durant lesquelles les prestataires ont enfoui les fils téléphoniques à même la terre, sans fourreau. Donc, nous allons voir pousser par endroit des poteaux de bois pour vous amener cette fibre tant attendue.

Ne soyons pas pessimistes. Nous n'avons jamais été aussi près du très très haut débit.

L. RABILLON



RÈGLES DE BONNE CONDUITE

« Je respecte mes voisins, je respecte ma campagne ! »

JE PEUX FAIRE DU BRUIT :

Du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Le dimanche de 10 h à 12 h, et si je ne tonds pas le dimanche et les jours fériés, c'est encore bien mieux.

Une tondeuse s'entend à + de 300 M et si elle est un peu usée, elle s'entend à plus d'1 Km.

LES TROTTOIRS ET LES FOSSÉS :

Je suis tenu d'entretenir au droit de ma façade, les bas-côtés, les fossés et les busages, sur une largeur égale à celle du trottoir ou de la banquette. En hiver, je suis également tenu de dégager la neige et le verglas au droit de ma façade.

STATIONNEMENT GÉNANT :

Quand je dépose mes enfants à l'école, quand j'attends le bus scolaire aux différents arrêts de la commune, quand je vais acheter du pain...même si je ne reste que quelques instants, je me gare correctement.

LES COLONNES DE TRI SÉLECTIF :

« Les colonnes de tri sont nos amies, les salir est interdit. »

Aujourd'hui les amendes sont de 135 € pour les dépôts sauvages. Demain, grâce à la loi #antigaspillage, elles passeront à 1500 € et les véhicules des auteurs seront immobilisés.

LES FEUX :

Les feux dits de plein air sont interdits par arrêté préfectoral. Il peut vous en coûter jusqu'à 450 €. Des déchetteries sont à votre disposition, ou encore, vous pouvez faire du compost pour votre jardin.

LA VITESSE SUR NOS ROUTES :

Dans mon village il y a des habitants, une école et des commerces. Alors je roule doucement.

LES VÉGÉTAUX ET TAILLE DE HAIES :

Si j'ai une haie, je dois veiller à ce qu'elle ne déborde pas sur le domaine public, qu'elle ne dépasse pas une hauteur de 2 M et qu'elle n'empiète pas chez mon voisin. Il en est de même pour les arbres. Surtout, je fais attention que les branches ne touchent pas les lignes téléphoniques et électriques. Je peux me renseigner sur les exigences ENEDIS.

LES ANIMAUX :

Selon l'article R1336-5 du Code de la Santé publique, les aboiements de nos chers toutous peuvent nuire à la tranquillité du voisinage. Alors je fais attention. Quand je le promène aux abords des habitations ou sur un trottoir, je ramasse les déjections et je les mets à la poubelle chez moi. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent être impérativement déclarés en mairie. Le non-respect des obligations de leur propriétaire peut entraîner des amendes allant de 150 € à 15 000 €.

VIE COMMUNALE

LE TRI « DANS »

Trier ses déchets à la maison est un petit geste du quotidien mais un geste très important. C'est la première étape d'un long processus de traitement et de recyclage. Ce petit geste protégera l'environnement en réduisant la pollution, en protégeant les ressources naturelles et en permettant d'économiser et de recycler l'énergie.

MAIS ALORS... DANS QUELLE POUBELLE METTRE QUOI ???



*En cas de doute,
consultez le panneau
"mémo" sur place.*



*Colonnes de tri
Maison des associations*



*Colonnes de tri
Cimetière*

LE BAC DES ORDURES MÉNAGÈRES :

- Les restes de repas, produits périmés non consommés
- Produits utilisés et jetables (les couches, serviettes hygiéniques, serviettes en papier, les mouchoirs).

LE BAC À VERRE (VERT) :

- Les bouteilles en verre
- Les pots et les bocaux en verre
- Les flacons de parfum.

LE BAC DE RECYCLAGE EMBALLAGES (JAUNE) :

- Les bouteilles, bidons, flacons vides en plastique (boissons, aliments, sauces, produits de douche...)
- Les emballages en métal (conserves, aérosols, canettes en aluminium...).
- Les emballages cartons propres.

LE BAC DE RECYCLAGE PAPIER (BLEU) :

- Tous les papiers et magazines

Astuce gain de place : Ecrasez les cartons et bouteilles. Ainsi, vous gagnerez de la place dans votre poubelle, mais aussi lors du transport de vos déchets.

INFORMATION IMPORTANTE

Une fois utilisés, les mouchoirs, les gants, les masques ou les lingettes doivent être jetés dans la poubelle des ordures ménagères. Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle "jaune" (emballages, papiers, plastiques).

OÙ JETER LES AUTRES DÉCHETS :

- Les ampoules, piles : dans certains points de ventes (supermarchés, déchetteries, commerces de proximité, certaines entreprises proposent des bacs à piles, renseignez-vous !)
- Les batteries, téléphones... : auprès de certains points de ventes et opérateurs de téléphonie mobile.
- Les équipements électriques, petits et gros électroménagers : déchetteries.

- Les médicaments (périmés ou non) : en pharmacie uniquement (attention pensez à retirer les emballages cartons avant).
- Les produits dangereux ou toxiques : à la déchetterie. Renseignez-vous auprès du service collecte et traitement des déchets de la 3CBO !

Ces déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) comportent des composants nocifs pouvant avoir un impact sur notre environnement et notre santé s'ils ne sont pas triés correctement.

Il en est de même pour les produits toxiques et les médicaments.

- Les vêtements : les associations caritatives et/ou les containers textiles.
- Les végétaux (branches, feuilles, plante, etc.) : déchetteries. Pour rappel les feux sauvages sont interdits!
- Les meubles, équipements sanitaires, palettes bois, ferraille, vélos, jouets, fenêtres, etc. : déchetteries, associations (certains matériaux peuvent avoir une deuxième vie !).

Non, les colonnes de tri, les trottoirs, les champs, les forêts etc, ne sont pas des déchetteries.

L'abandon de déchets sur la voie publique est interdit et passible d'une amende allant de 35 € à 3000 € pour les particuliers et jusqu'à 75 000 € pour les entreprises.

La commune dit STOP à ces incivilités et aux dépôts sauvages qui nuisent à l'environnement et à l'organisation communale !!!



LA VIE COMMUNALE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Qui a inventé la poubelle ?

L'inventeur de la poubelle est le **préfet de la Seine Eugène Poubelle**.

Lassé par l'extrême saleté des rues de Paris, il signa en **1884** un arrêté préfectoral relatif à l'enlèvement des ordures ménagères.

Par cet arrêté, il imposa à tous les propriétaires d'immeubles de mettre à la disposition de leurs locataires des récipients communs pour contenir les déchets ménagers.

À l'origine, ce récipient devait être en bois, garni de fer blanc à l'intérieur pour des raisons de sécurité et de propreté. Il devait également être muni d'un couvercle et avoir une capacité maximale de 120 litres.

LES LINGETTES...

Les lingettes pour le meilleur et pour le **PIRE !!!**

À la Selle en Hermoy, toutes les personnes dont l'habitation est reliée au tout à l'égout ont reçu récemment un document les appelant à la vigilance quant à ce qui était jeté dans les toilettes. Certes les publicités ou les inscriptions sur les emballages disent parfois l'inverse de ce qui suit, mais il est absolument interdit de jeter les lingettes dans les toilettes.

D'accord les lingettes sont désinfectantes, pratiques, etc., mais le geste simple est de les mettre dans la poubelle. Non seulement elles bouchent les canalisations, mais comme elles contiennent des fibres de tissus très solides, les pompes des systèmes d'assainissement ne peuvent pas les aspirer. À terme, les lingettes bloquent

LES DÉBUTS DU TRI SÉLECTIF

Saviez-vous que M. Poubelle ne s'est pas contenté de révolutionner les habitudes de ses contemporains, mais a aussi inventé le tri sélectif des déchets ?

Il a en effet imposé **trois types de récipients obligatoires** : un premier destiné à recueillir les "résidus de ménage", un autre réservé au verre et à la faïence et un dernier dédié aux coquilles d'huîtres.

Les Parisiens, habitués à la solution du "tout à la rue" ont d'abord rechigné à utiliser ces nouvelles boîtes, qu'ils ont rapidement baptisées "poubelles" en guise de représailles.

À noter : le mot "poubelle" est entré dès 1890 dans le supplément du Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle.

S. OGINSKI

les pompes et grillent les moteurs électriques pourtant puissants. Une pompe a une durée de vie d'environ dix ans. Lorsqu'elle est encombrée de lingettes, sa durée de vie est de **quelques mois seulement**.

Une pompe coûte 2500€. Les frais de débouchage sont de l'ordre de 350€ et ce, plusieurs fois par an. Ces coûts nous incombent tous.

Si le fait de jeter les lingettes dans les toilettes ne s'arrête pas, nous n'aurons pas d'autre choix que d'augmenter le prix de l'assainissement. Qu'on se le dise !

L. RABILLON



3CBO COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Mesdames et messieurs,

L'année qui vient de s'écouler a vu pour notre communauté de communes, comme pour toutes nos collectivités, beaucoup de complications pour nous réunir à cause de cette épidémie liée au Covid-19. Alors que nous pensions en être sortis, voilà que de nouvelles restrictions s'imposent à nous ; malgré tout, nous avons pu tenir nos réunions en audioconférence, visioconférence ou en présentiel quand cela fut possible.

Nous avons, au cours de cette année, pris des décisions fiscales fortes afin d'essayer de stabiliser l'équilibre financier de la 3CBO. Cela ne saurait suffire et nous devons trouver de nouvelles rentrées financières si nous voulons mener à bien tous nos projets. C'est pourquoi nous souhaitons créer une zone d'activité conséquente qui permettrait la venue de nouvelles entreprises ; certains investisseurs nous ayant déjà témoigné leur intérêt pour ce projet.

Nous avons également créé un service « sport » dirigé vers les associations, les jeunes et les adultes. Je suis convaincu que pour l'épanouissement d'un territoire il faut proposer à ses habitants des activités sportives et culturelles, ludiques et de qualité.

Les élus travaillent également sur le remplacement de nos déchetteries obsolètes par un Ecopôle et sur un projet de cuisine centrale afin que tous les enfants puissent manger des plats cuisinés avec des produits issus des maraîchers, agriculteurs et éleveurs de notre territoire.

Notre communauté de communes avance. Nous devons faire de notre ruralité une force. Les modes de vie changent et je suis persuadé que notre 3CBO a des atouts forts et nous devons tout faire pour les mettre en valeur.



VIE SCOLAIRE & JEUNESSE

L'ÉCOLE



L'année 2021 restera, tout comme l'année 2020, marquée par la Covid-19. Malgré tout, nous avons pu réaliser plusieurs projets dont certains qui avaient été commencés en 2020.

Nous soulignerons, pour cette rentrée 2021, le départ de M^{me} Massin Aurélie qui était en poste depuis la rentrée 2015 dans l'école. M^{me} Gojard Camille la remplace pour la classe de CE1. Cette dernière était déjà en poste dans le regroupement puisqu'elle assurait le mi-temps de M^{me} Dumontier-Beets à l'école de Saint Firmin des Bois.

L'effectif de l'école reste stable pour cette rentrée : 71 élèves avec 23 CE1 dans la classe de M^{me} Gojard, 23 CE2 avec M^{me} Bourillon-Angeli, 25 CM2 avec M^{me} Pommier.

L'année 2021, tout comme la fin de l'année 2020, se place sous le signe de la citoyenneté. En 2020, les élèves de CM2 de la classe de CP-CM2 avaient été sélectionnés pour participer au parlement des enfants. Ils ont donc créé un projet de loi sur l'alimentation et le développement durable et plus précisément sur le gaspillage alimentaire.

À cette occasion, ils ont reçu la visite, le 09 avril 2021, dans leur classe, de Monsieur le Député Jean-Pierre Door pour une leçon sur le fonctionnement de l'Assemblée Nationale. Quant aux CM1, ils ont enfin pu concrétiser leur travail commencé en CE2 sur la première guerre mondiale en se rendant à Verdun durant 3 jours les 23, 24 et 25 juin 2021. Initialement prévu en avril 2020 puis reporté en mai 2021, cette classe découverte a finalement pu avoir lieu *in extremis*. Un long travail de deux années qui a permis de comprendre la grande guerre avec la visite de l'ossuaire de Douaumont, de la Nécropole américaine et de la main de Massiges et Romagne entre autres.

Pour les CP-CM2 et les CE1, la sortie pédagogique de fin d'année a été quant à elle bien plus proche puisqu'il s'agissait de faire une randonnée sur le chemin de la Fricotte à La Selle en Hermoy. Cette journée leur a permis de découvrir pour la plus grande majorité des élèves les environs de l'école et de leur village pour certains. Une marche de 9 Km avec un arrêt repas coupé d'une visite du château d'eau.

Lors de cette année scolaire 2021-2022, les élèves de CE1, CE2 et CM2 voyagent à travers la France en musique grâce à nos intervenants en musique. Nous en aurons deux cette année car M. Gratkowski Fabien présent dans l'école depuis 2015 est parti à la retraite fin décembre 2021. Il sera remplacé par M^{me} Rachel Ruaux à partir de la rentrée de janvier 2022.

Toujours sous le signe de la citoyenneté, les CM2 ont reçu la visite le 23 septembre de la brigade de la MPF (maison de la protection des familles) de Pithiviers afin d'être sensibilisés aux dangers d'internet et plus particulièrement aux réseaux sociaux. Après un long travail en classe, ils passeront leur permis internet le lundi 03 janvier 2022 toujours avec la présence de la brigade.

Comme les années précédentes, toute l'école a également participé à la fabrication des cartes de vœux pour les aînés du village. Un moment de partage très apprécié des enfants et semble-t-il également des adultes.

Pour finir cette année 2021, l'équipe pédagogique, avec le soutien financier de l'association *Une pour 4* pour la billetterie et du SIIS pour le transport, a décidé d'emmener toute l'école visiter le château de la Ferté Saint Aubin tout décoré aux couleurs des fêtes. Nous nous y sommes rendus le 07 décembre. Un grand moment de plaisir pour les petits comme pour les grands.

EFFECTIFS SCOLAIRES 2021/2022

224 ENFANTS

ÉCOLES	CLASSES	CONTACTS
CHUELLES	<p>PS/MS : M^{me} Fanny HUBERT (ASEM : Aurélie VAN LIERDE) 27 enfants</p> <p>PS/ GS : M^{me} Aurélie BUJEAU et M^{me} Myriam TREMBLET (ASEM : Jessica FERREIRA) 26 enfants</p> <p>MS/GS : M^{me} Virginie HENNEBIQUE et M^{me} Myriam TREMBLET (ASEM : Nathalie BEAUCHET Absente) 26 enfants</p> <p>CP : M^{me} Charlène DELABARRE et M^{me} Myriam TREMBLET 23 enfants</p>	<p>M^{me} Virginie HENNEBIQUE, directrice Tel : 02 38 94 20 90 (bât primaire) 02 38 94 20 93 (bât maternelle)</p>
LA SELLE EN HERMOY	<p>CM2 : M^{me} Fabienne POMMIER 25 enfants</p> <p>CE1 : M^{me} Camille GOJARD 23 enfants</p> <p>CE2 : M^{me} Isabelle BOURILLON ANGELI 23 enfants</p>	<p>M^{me} Fabienne POMMIER, directrice Tel : 02 38 92 00 41</p>
SAINT FIRMIN DES BOIS	<p>CM1 : M. Romain BOUCHARD 27 élèves</p> <p>CE1/CM2 : M^{me} Fanny DUMONTIER BEETS et M^{me} Clémentine DARET 24 enfants</p>	<p>M^{me} Fanny DUMONTIER BEETS, directrice Tel : 02 38 95 31 89</p>

VIE SCOLAIRE ET JEUNESSE

SIIS ÉCOLES

ACCEUIL DES ENFANTS EN CAS DE GRÈVE DES ENSEIGNANTS

Le SIIS accueille les enfants des parents qui n'ont pas la possibilité de les garder.

GARDERIES ET RESTAURATION SCOLAIRE DE LA SELLE EN HERMOY ET CHUELLES

Elles fonctionnent les jours d'école encadrées par Nadine et Emilie à La Selle en Hermoy et Mélanie, Aurélie et Corinne à Chuelles. Nathalie (Absence ASA). La surveillance dans le car est assurée par Corinne.

Surveillance restauration scolaire à Saint Firmin des Bois : Aurélie et Adeline.

COORDONNÉES

14 rue des écoles CHUELLES

(au-dessus du bâtiment de l'école primaire)

Présidente : Martine DIEUDONNÉ DE CARFORT

Secrétaire : Sandrine NOAILLE

Bureau ouvert mardi et jeudi
de 13h30 à 17h30

Tél : 02 38 94 29 50

Courriel : sirisdechuelles@wanadoo.fr
Garderies

La Selle-en-Hermoy - 02 38 92 17 08

Chuelles - 02 38 94 20 93

TARIFS EN VIGUEUR

Les chèques CESU sont acceptés en règlement des factures.

MATIN	À partir de 7 h 00 (La Selle en Hermoy) À partir de 7 h 30 (Chuelles)	2.80€
MATIN	À partir de 8 h 00	1.30€
MATIN	30 min. maximum	1.00€
SOIR	Jusqu'à 17 h 30 (avec goûter)	1.80€
SOIR	Jusqu'à 19 h 00 (avec goûter)	2.80€
SOIR	30 min. maximum (avec goûter)	1.30€

ASSOCIATION « UNE POUR 4 »

L'association « Une pour 4 » est l'association de parents d'élèves du regroupement scolaire de Chuelles, Saint-Firmin-des-Bois et La-Selle-en-Hermoy. Notre association a pour but d'organiser des manifestations afin de soutenir activement les écoles dans leurs projets mais aussi de créer du lien et favoriser la convivialité entre les familles.

Les membres du bureau de l'association sont :

Présidente : M^{me} LACOMBLE Magali

Trésorière : M^{me} PERDEREAU Charlene

Trésorière adjointe : M^{me} PEIXE DIAS Laetitia

Secrétaire : M^{me} BAUDOIN Mélanie

Secrétaire adjointe : M^{me} BOUTRON Florine

QUELQUES DATES

Dimanche 3 Avril 2022 : chasse aux œufs, pique-nique géant et carnaval à la salle de La Selle en Hermoy.

Samedi 30 Avril et 1^{er} Mai 2022 : grand week-end jeu surprise pour les niveaux du CE1 au CM2 à Saint Firmin des Bois.

Samedi 18 Juin 2022 : fêtes des écoles à Saint Firmin des Bois.

Jeu 14 Juillet 2022 à Chuelles : les jeux du 14 Juillet.

NOËL DES ENFANTS

Pour la première fois, un **Goûter de Noël** a été proposé aux enfants de moins de 3 ans. Ce goûter a eu lieu le **5 décembre 2021** à la **Maison des Associations**. Plusieurs familles ont répondu

présentes à l'invitation et ce fut un excellent moment d'échanges et de partage.

D.DROUVAULT et S. OGINSKI



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Château-Renard

La **Maison des Jeunes et de la Culture**, ouverte à tous, est un lieu où l'on partage et défend valeurs et principes comme le respect, la solidarité, la démocratie, la mixité et la participation...

Notre **Espace de vie sociale** est un lieu d'écoute pour les habitants, les adhérents, un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, un lieu

d'animation de la vie sociale locale.

Manifestations prévues

(sous réserve de la situation sanitaire) :

Dimanche 6 Mars : fête des Loisirs Créatifs

Samedi 16 Avril : chasse aux œufs

Samedi 21 Mai : spectacle des adhérents

Samedi 27 et Dimanche 28 Août : participation au comice agricole

Samedi 29 Octobre : fête d'Halloween

Vous pouvez pratiquer dans notre association :

- des **activités de bien-être**: babygym, acrogym, gym Pilates, gym du dos, énergym, initiation au yoga et méditation
- de la **danse** : moderne, hip-hop, danse de salon, en ligne, rock, zumba
- de la **musique** : école de musique, éveil musical, chorale enfants et adultes
- des **activités artistiques et culturelles** : ateliers artistiques enfants et adultes (dessin, peinture, scrapbooking), jeux de lettres, magie, théâtre enfants et adultes, ateliers d'écriture, handi art
- de la **couture** (ré-créative, les petites aiguilles et boîte à couture)



VIE SCOLAIRE ET JEUNESSE

Des ateliers numériques pour les adultes sont proposés régulièrement à Château-Renard et Saint Firmin des Bois, le club **color-ado** pour tous les jeunes (à partir de l'entrée en 6^e). Chaque mercredi après-midi et à chaque période de vacances scolaires sont également organisés des ateliers créatifs, culinaires, des sorties...

Vous pourrez également découvrir la toute nouvelle ludothèque («bibliothèque de jeux») où chacun (enfants et adultes) pourra venir se distraire et/ou emprunter des jeux, participer aux animations. La ludothèque aura également un service itinérant régulier dans les communes environnantes.

Toutes ces actions favorisent le « mieux vivre ensemble », contribuent à créer du lien social, rompre l'isolement, inciter la démocratie participative et l'éveil ou l'engagement citoyen.

N'hésitez pas à franchir notre porte pour demander des informations, discuter ou dire bonjour, vous y serez toujours accueilli avec sourire et bonne humeur par Florence et l'équipe d'animation. L'accueil est ouvert tous les jours du lundi au vendredi.

C'est au **19 Rue de la Porte aux Moines, à Château-Renard.** / Tél : **02 38 95 26 07.**

Mail : accueil.mjc.45220@gmail.com

Facebook : **Maison des Jeunes et de la Culture Château-Renard 45220.**



RECENSEMENT

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS : FAITES-VOUS RECENSER EN MAIRIE !

À 16 ans, chaque garçon, chaque fille doit se présenter en Mairie, muni du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

Pensez-y !

À défaut, vous ne pourrez pas participer aux examens tels que BEP, bac, permis de conduire, concours nationaux...

Tout renseignement en Mairie ou sur le site du Centre du Service national : majdc.fr , ou au **09 70 84 51 51.**



VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DES FÊTES

(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

Après une année sabbatique pour cause de Covid, le Comité des Fêtes, fidèle à ses statuts, a pu **poursuivre son objectif d'animation** au sein de la commune.

Nous avons pu organiser à la « dernière minute », même si la date avait été arrêtée depuis longtemps, notre Vide-Greniers le 11 juillet, qui a connu un franc succès tant par le nombre d'exposants (environ 210) que par le nombre de visiteurs (496 repas servis le midi) quelques jours avant le durcissement des contraintes sanitaires pour l'organisation de ces manifestations. Le soleil était aussi de la partie.

Notre traditionnel Marché Artisanal (le 17^{ème}), s'est déroulé le 21 novembre, en appliquant les contraintes sanitaires en vigueur. Malgré une légère baisse de la fréquentation peut-être due à la crainte du virus, près de 400 visiteurs sont venus admirer le travail des artisans tant amateurs que professionnels.

Un grand, **très grand merci aux bénévoles** adhérents du Comité des Fêtes ou non, sans qui ces manifestations ne pourraient avoir lieu. Elles représentent une somme non négligeable de travail, qui se fait toujours dans la joie et la bonne humeur.

COORDONNÉES

COMITÉ des FÊTES

LA SELLE EN HERMOY - THORAILLES

Maison des Associations

45210 La SELLE en HERMOY

Tél. : 06 20 23 08 65

Courriel : comitedesfetes.lsht45@gmail.com

En 2019, le Comité des Fêtes comptait 40 adhérents (les problèmes sanitaires ont empêchés la tenue des assemblées générales en 2020 et 2021).

La prochaine **assemblée générale** se tiendra **vendredi 13 mai 2022**.

L'adhésion restera fixée à 5.00€ par personne.

Si vous souhaitez venir nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter (voir coordonnées ci-dessus).

Vous serez les bienvenus.

Pour 2022, seules les dates des deux manifestations incontournables sont connues :

- Le **vide-greniers**, le **dimanche 10 Juillet**.
- Le **marché Artisanal**, le **dimanche 20 novembre**.

Pour l'instant aucune autre manifestation n'a encore été prévue.

Le Président : Lionel LEFÈVRE



VIE ASSOCIATIVE

TENNIS CLUB DE L'HERMOY

Malgré une saison 2020/2021 rythmée par la crise sanitaire, la nouvelle saison démarre sous de bons augures. En effet, pour cette nouvelle saison, débutée en septembre, le club compte 34 adhérents, dont 15 enfants. La reprise des entraînements, adultes comme enfants, favorise les échanges sportifs, le club retrouve son dynamisme. Les championnats ont démarré en octobre, éveillant l'esprit compétitif de tous nos sportifs.

HORAIRES ET LIEUX DES ENTRAÎNEMENTS :

	HORAIRES	LIEUX
FEMMES	Jeudi de 20h30/22h (météo mauvaise) Jeudi de 19h/20h30 (météo clémente)	Gymnase Triguères Terrain de la Selle en Hermoy
HOMMES	Mardi de 20h/22h	Gymnase Château-Renard
ENFANTS (débutants/terrain rouge) ENFANTS (terrain normal) ADOLESCENTS	Samedi de 9h/10h30 Vendredi de 17h à 18h30 Samedi de 11h à 12h30	Gymnase Château-Renard Gymnase Château-Renard Terrain de la Selle en Hermoy

Bastien BEROUJON continue à donner les cours aux « pré-ados » le vendredi soir, tandis que Martin LEPAN a rejoint le club pour dispenser les cours aux plus jeunes ainsi qu'aux adolescents le samedi matin.



RÉSULTATS INDIVIDUELS ET PAR ÉQUIPES SUR LES DIFFÉRENTES COMPÉTITIONS OFFICIELLES :

La crise du Covid a chamboulé les compétitions, très peu de championnats ont pu être organisés sur la saison 2020/2021, malgré la motivation des équipes.

	DIVISION	CHAMPIONNAT HIVER	CHAMPIONNAT ÉTÉ
EQUIPE HOMME + 35 ANS	D3	-	3 ^{ème} sur 6
EQUIPE HOMME + 45 ANS	D2	-	3 ^{ème} sur 5

Sur fond de crise sanitaire et d'aléas climatiques, le tournoi interne a pu avoir lieu avec une finale en septembre et un nouveau vainqueur: Farid ERRAHMOUNI, face à Yves FROMONOT (cf. photo). BRAVO à lui, ainsi qu'à tous les participants !





EVÉNEMENTS ET REMERCIEMENTS 2021 :

- Notre traditionnelle **galette du club** n'a pu avoir lieu en janvier, cause Covid. Nous espérons pouvoir organiser ce moment convivial en 2022.

- Juin 2021 : **Assemblée Générale** du Club suivie d'un pot amical.

- Le **Tournoi interne** a pu se dérouler, mais sans la Fête du tennis annulée à cause du Covid.

- Novembre 2021 : participation de membres du club, à la **journée citoyenne** proposée par la Mairie de la Selle.

- Le club remercie la mairie et le comité des fêtes pour leur soutien.

- Le club remercie également tous ses partenaires, qui répondent présents tous les ans, pour leurs dons de lots qui font vivre notre tournoi interne.

- Pour cette nouvelle année nous cherchons des **nouveaux sponsors**, afin de rentrer des fonds pour continuer à proposer des cours aux enfants. Donc si en tant qu'entreprise locale ou particulier, vous avez envie de nous aider, n'hésitez pas à nous contacter.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT VOUS POUVEZ CONTACTER LES PERSONNES SUIVANTES :

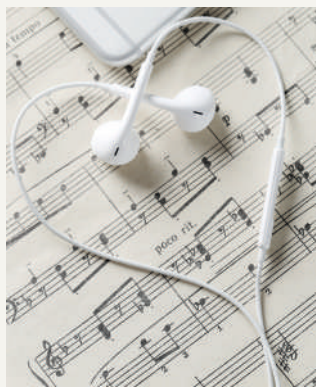
Mickaël Gouache : 06 88 76 75 04

Yves Fromonot : 06 72 51 55 68

BONNE ANNÉE 2022 à TOUS !!

Et même si la saison a déjà commencé...n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

CHANT'HERMOY



Eh oui ! Malgré la Covid, nous chantons encore, la chorale a résisté à l'épidémie.

Nous répétons tous les mardis à 20h30 à la Maison des Associations.

Cette année nos concerts se déroulent encore à Chuelles, les vendredi 10 juin à 20h30 et dimanche 12 juin à 15h.

Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre !

Notre répertoire est très varié: classiques, gospels, variétés françaises et étrangères. (Il n'est pas nécessaire de connaître la musique).

Vous êtes les bienvenus.

VIE ASSOCIATIVE

GYM DE REMISE EN FORME

«Nouveau» à la Selle en Hermoy, un cours de gym d'entretien a ouvert ses portes l'an passé, mais la pandémie Covid a stoppé net toute activité dès octobre 2020, au grand regret de toutes les adhérentes motivées pour bouger. Mais personne n'a baissé les bras et les cours ont pu reprendre le 23 septembre 2021 dans la bonne humeur et avec encore plus de détermination.

Les cours ont donc lieu **tous les jeudis, de 19h 30 à 20h 30, à la Maison des Associations !**

Encadrés par une animatrice fédérale diplômée et qui exerce depuis une vingtaine d'années dans plusieurs petites communes afin de donner la possibilité à tout un chacun de garder la forme à tout âge à proximité de chez soi ! Corinne adapte ses séances et les activités sportives et physiques de détente et loisirs en fonction du public ! À l'aide de balles paille, barres d'échauffements, bracelets lestés, élastiques, etc.

elle conduit les cours avec diversité dans les activités gymniques.

2 séances gratuites vous sont proposées ! **Cours ouverts à toutes et à tous, ados, femmes, hommes, quel que soit votre âge et même si vous n'avez jamais fait de sport ou peu, ou pas depuis longtemps !**

Le meilleur accueil vous est réservé dans une très grande convivialité. **Pour tout renseignement, contacter l'animatrice : Corinne au 06 70 13 40 95**

BOUGER EST ESSENTIEL POUR VOTRE BIEN-ÊTRE ET VOTRE SANTÉ.

Etant donné les gestes barrières imposés, il vous sera demandé d'amener votre propre tapis, ainsi qu'une serviette et une bouteille d'eau. Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition à l'entrée de la salle ainsi qu'à la fin du cours !

PÉTANQUE

Notre boulanger Nicolas a organisé quelques **rencontres pétanque** les samedis après-midi. Ces rencontres reprendront certainement aux «beaux jours».



Si vous êtes intéressé-e, surveillez les informations sur *Facebook* ou à la boulangerie.

D. DROUAULT



TEMPS LIBRE

Si l'embellissement de notre village vous intéresse, venez rejoindre *Temps Libre* (association de bénévoles) pour la plantation et l'arrosage des différentes fleurs qui décorent nos rues et la place de la Mairie. Et si les jeux de société vous passionnent, nous sommes présents tous les mardis après-midi à compter de 14 h à la Maison des Associations : cartes, dominos, triominos, scrabble, etc. vous attendent et peut-être une petite collation.

Temps Libre participe également à l'installation des décorations de Noël (corbeilles lumineuses, la crèche, le sapin et la décoration de la Mairie et de la Maison des Associations, tout cela avec l'aide du personnel communal). Vos bras sont les bienvenus.

Si vous vous sentez seul, venez nous rejoindre ! Nous vous accueillerons avec plaisir !

**Pour nous contacter : Line au 06 19 37 59 39
Jean-Luc au 02 38 92 10 09**



AU FIL DE L'HERMOY

Après une interruption de 18 mois inhérente à la crise sanitaire, les brodeuses ont eu plaisir à se retrouver lors de l'assemblée générale le 2 octobre 2021.

Au programme les activités de cette nouvelle saison vont se tourner vers les préparatifs du 7^{ème} salon d'art et du fil. Ce salon se tiendra le **16 octobre 2022** à la Salle des fêtes de Château-Renard avec le parrainage de l'association des Virades de l'espoir. Nous aurons le plaisir, dans cette manifestation, de vous faire rencontrer de nombreux artisans créateurs qui sont devenus au fil du temps des amis. L'esprit de convivialité sera bien évidemment au rendez-vous autour de l'exposition des ouvrages de chacune et du salon de thé et gourmandises.

Si nos projets vous intéressent, vous pouvez nous rejoindre. En ce lieu vous serez accueillis avec grand plaisir.

Pour tout complément d'information sur l'organisation des jours de réunion vous pouvez contacter :

M^{me} VINCENT Nathalie au 06 76 98 84 54.

L'ACTUALITÉ

REZO POUCE COVOITURAGE



Que vous soyez conducteur ou passager, publiez vos trajets réguliers ou ponctuels pour covoiturer sans limite !

Passagers : Vous n'avez pas de solution de transport et vous devez vous rendre dans quelques jours à Montargis, à Orléans ou dans une commune proche de chez vous ? Effectuez votre demande de trajet via la plateforme de covoiturage *Rezo Pouce*. Un conducteur pourra ainsi visualiser votre demande et vous contacter pour vous proposer de partager son véhicule gratuitement.

Conducteurs : Vous souhaitez covoiturer régulièrement ? N'hésitez pas, publiez vos trajets réguliers ou ponctuels en renseignant vos horaires et lieux de départ et d'arrivée. Une personne souhaitant effectuer le même trajet pourra entrer en contact avec vous via l'appli et ainsi vous proposer de covoiturer. Si le trajet devient régulier, une participation du passager aux frais de carburant est possible.

Évidemment, vous avez toujours la possibilité de pratiquer l'autostop « classique », sans prise de rendez-vous, en vous positionnant sous un panneau Rezo Pouce avec une fiche destination.

Rejoignez la communauté Rezo Pouce et partagez plus qu'un trajet !

RÉPAR'CAFÉ DE LA VALLÉE DE L'OUANE

Qu'est-ce qu'un *Répar'CAFé* ? C'est un atelier consacré à la **réparation d'objets**, un lieu **d'entraide**.

Ce sont des bénévoles qui réparent des objets de la vie quotidienne, tout ce qui est en panne et « *tient dans vos bras !* ». Un atelier se tiendra à la **Maison des Associations les Samedis 14 mai 2022 et 12 novembre 2022**.

D. DROUULT



LE BUS NUMÉRIQUE

Il est venu sur le parking de la Maison des Associations le **23 avril 2021** puis ce **24 janvier 2022**.

Cet **atelier informatique** qui était ouvert à tous les **séniors** est **gratuit** et pour **tous les niveaux**. Il a permis de recevoir en atelier (individuel ou par petit groupe) des personnes souhaitant se perfectionner sur des points précis ou de mieux comprendre **le fonctionnement de leur outil informatique** (ordinateur, tablette...).

Si vous n'aviez pas pu, osé, oublié de vous inscrire à cet atelier itinérant, et si vous êtes intéressé-e, nous pourrions organiser **une nouvelle journée**.

D. DROUULT



STÉRILISEZ VOS CHATS !

Les **refuges et associations sont saturés** par l'accueil de chatons et chats errants, très souvent en mauvaise santé (notamment due à la consanguinité qui provoque, entre autres, des malformations internes et/ou externes qui peuvent engendrer une mort prématurée). Pour les autres, ce sont des vies condamnées ou destinées à un avenir incertain.

QUELQUES CHIFFRES ALARMANTS :

- En 4 ans, un couple de chat peut engendrer jusqu'à environ **20 000 descendants** (1^{ère} portée dès l'âge de 6 mois).
- **1 seul chaton sur 12 trouvera un foyer.**

Ralentissez la prolifération féline dans les rues et campagnes, enrayer la misère animale, sauvez des vies : **STÉRILISEZ !**

Le prix des stérilisations pouvant varier d'un vétérinaire à un autre, **n'hésitez pas à comparer.**



LA VIE DES AÎNÉS

ADAPAGE

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE DE L'EST DU LOIRET

278 route de Gy-Les-Nonains
45220 CHÂTEAU-RENARD

Tél: 02 38 95 38 92

Courriel: adapagechateau-renard@orange.fr

Site internet: www.adapage.fr



VOUS AVEZ 75 ANS ET PLUS ?

Votre caisse de retraite complémentaire AGIRC ARRCO vous propose des chèques SORTIR PLUS pour financer vos déplacements avec notre service de transport accompagné.

NOMBRE DE PERSONNES DU 01/01/2021 AU 30/10/2021	AIDE À LA PERSONNE ET TRANSPORT	PORTAGE REPAS	TÉLÉ-ASSISTANCE
CHÂTEAU-RENARD	65	6	15
CHUELLES	12	1	6
DOUCHY-MONTCORBON	33	5	8
GY-LES-NONAINS	15	1	3
LA-SELLE-EN-HERMOY	11	2	2
MELLEROY	11	0	3
ST-FIRMIN-DES-BOIS	6	1	2
ST-GERMAIN-DES-PRÉS	34	3	4
TRIGUÈRES	27	1	7
SECTEUR LIMITROPHE	3	0	0

ADAPAGE offre plusieurs services :

- Livraison de repas à domicile
- Aide à la personne
- Véhicule aménagé pour transporter des personnes à mobilité réduite
- Matériel de télé-assistance

- Crédit d'impôt de 50% des dépenses effectuées dans le cadre de la loi de finances pour les personnes non imposables sur le revenu.

- Déduction d'impôt de 50% des dépenses effectuées dans le cadre de la loi de finances pour les personnes imposables sur le revenu.

Contactez Adapage pour obtenir plus d'informations !

AGÉ-CLIC



Près de chez vous, *AGÉ-CLIC* (Centre Local d'Information et de Coordination) est implanté depuis plus de 20 ans sur le Giennois et intervient auprès des personnes âgées de **plus de 60 ans**.

QU'EST-CE QU'UN CLIC ?

C'est un **service de proximité** qui :

- accueille, informe, et oriente les personnes âgées, les familles, les aidants, les professionnels, etc. sur les aides et dispositifs existants pour le maintien à domicile des personnes âgées,
- évalue les besoins à domicile dans le cadre de mandatement de certaines caisses de retraite et propose des plans d'aide,
- organise des réunions de coordination avec les professionnels locaux.

OÙ INTERVIENT LE CLIC ?

Nous intervenons sur **53 communes** des ex-cantons de GIEN, BRIARE, CHATILLON SUR LOIRE, CHATILLON COLIGNY et CHATEAU-RENARD.

QUELLES SONT LES INFORMATIONS ET CONSEILS PROPOSÉS ?

Nous pouvons vous **renseigner** sur les différents dispositifs existants et vous **orienter** vers les organismes compétents pour :

- les aides pour rester à son domicile (aide à domicile,

téléassistance, portage de repas, aménagement du logement, etc),

- la perte d'autonomie (aide humaine, soins à domicile, etc),

- les hébergements temporaires / permanents (les EHPAD, résidences autonomie...)

- les solutions de répit pour les aidants et les lieux ressources, etc.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À DES ATELIERS ?

Le *CLIC* met en place et coordonne les actions collectives sur son territoire d'intervention. Tout au long de l'année, le *CLIC* vous propose des actions collectives telles que des conférences, des ateliers Yoga, numérique, conduite, intergénérationnels, bien-être, aidants, etc. Vous pouvez consulter les actions collectives proposées en Région Centre Val-de-Loire en allant sur le site www.pourbienvieillir.fr ou sur le site Facebook de l'association *AGÉ-CLIC GIEN*. **N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.**

OÙ NOUS TROUVER, ET NOUS CONTACTER ?

Nous sommes situés au 5, rue des Cigognes, 45500 GIEN, nous vous recevons **uniquement sur rendez-vous**.

Nous sommes joignables au **02 38 38 37 51** ou par mail à clicdugiennois@wanadoo.fr.

NOËL DES AÎNÉS

La **distribution des colis aux Aînés** (âgés de plus de 70 ans et inscrits sur la liste électorale) et de cartes de vœux réalisées par les enfants de l'école, a eu lieu le **mercredi 15 décembre 2021**.

Les Aînés qui ont fait le choix du **repas** plutôt que du colis se retrouveront le **dimanche 20 mars 2022** à la **Maison des Associations**.

D. DROUVAULT et S. OGINSKI



INFORMATIONS OFFICIELLES

COORDONNÉES ASSOCIATIONS COMMUNALES

ASSOCIATION	PRÉSIDENT/ REPRÉSENTANT	TÉLÉPHONE	ACTIVITÉ(S)
SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE	Pascal LEPAGE	02 38 94 25 42	Chasse sur la commune
COMITÉ DES FÊTES DE LA SELLE EN HERMOY / THORAILLES	Lionel LEFEVRE	06 14 15 14 54	Fêtes, vide-greniers, etc.
TENNIS CLUB	Pascal ROUSSELEAU	02 38 87 35 80	Tennis
TEMPS LIBRE	Jean-Luc POULET	02 38 92 10 09	Décoration et embellissement du paysage, jeux, etc.
CHANT'HERMOY	Jean-François CŒUR	02 38 92 98 40	Chorale
AU FIL DE L'HERMOY	Nathalie VINCENT	06 76 98 84 54	Travaux d'aiguilles

ÉTAT CIVIL 2021

• 11 NAISSANCES*

(hors commune) dont :

- Maddy BARGET, 28 février 2021, domicile «allée des Chênes, la Bardinerie»
- Ezio VERSTRAETE, 24 juin 2021, domicile «rue de Thorailles»
- Marius LACROIX, 09 septembre 2021, domicile «Rond-Point des Sapins, la Bardinerie»
- Lyah LAURENT, 17 septembre 2021, domicile «la Baratte»
- Tynaëli FERREIRA SOEIRO, 05 novembre 2021, domicile «rue de Thorailles»

• 1 MARIAGE*

• DÉCÈS

- Patrick HERVÉ, 72 ans, domicilié «allée des Acacias, la Bardinerie» (transcription)
- Georges LE DUIGO, 95 ans, domicilié «rue de Thorailles» (transcription)
- Jeannine VOUETTE épouse LOYER, 83 ans, domiciliée «les Pérolats» (transcription)
- Gilbert DARRONDEAU, 85 ans, domicilié à Chalette-sur-Loing (Loiret)

LA COMMUNE A ÉGALEMENT ENREGISTRÉ :

- 2 PACS
- 3 reconnaissances anticipées d'enfant à naître

**certaines personnes ne souhaitent pas de publication sur l'évènement.*

DÉMARCHES

Carte nationale d'identité, passeport, carte grise..., faites vos démarches en ligne sur le site ANTS : <https://ants.gouv.fr>

SANTÉ/SÉCURITÉ

MÉDICAL

Le soir après 20 h, le week-end et pour consultation au service des urgences de l'hôpital d'Amilly SAMU : 15

POMPIERS	18 ou 112 (téléphone portable)
CENTRE ANTI-POISON	Angers 02 41 48 21 21 Paris 01 40 05 48 48
ENFANCE MALTRAITÉE	119
GENDARMERIE	02 38 95 66 10
POLICE	17
PHARMACIE DE CHÂTEAU-RENARD	02 38 95 20 29
HÔPITAL D'AMILLY	02 38 95 91 11
MAISON COMMUNALE DE SANTÉ	2 rue Jean Berthomieu
INFIRMIÈRE	M ^{me} Julie BERRUET au 06 30 69 30 34
KINÉSITHÉRAPEUTE	M. Thierry MORIZET au 06 07 90 30 44

Pour tous les autres professionnels de santé, veuillez consulter l'annuaire de la 3CBO ou le site Internet : www.3cbo.fr/Annuaire-des-professionnels-de-sante

INFORMATIONS OFFICIELLES

SERVICES SOCIAUX AIDES AUX PERSONNES

ASSISTANTES SOCIALES

UTS – Montargis la Chaussée (centre commercial)
Tél : 02 38 87 65 65

ADAPAGE

278 route de Gy-les-Nonains à Château-Renard
Tél : 02 38 95 38 92

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE SSIAD

7, place Aristide Briand à Chatillon-Coligny
Tél : 02 38 96 07 90

SERVICES RESEAUX

EAU :

- Syndicat des eaux de la Cléry et du Betz
5 rue de Champagne à la Selle-sur-le-Bied
Tél : 02 38 87 30 59
- Secteur limitrophe Amilly :
Lyonnaise des Eaux
Tél : 0 810 361 361

ELECTRICITE :

- EDF
Tél : 0 810 333 045
- ENEDIS
Dépannage : Tél. 09 72 67 50 45
Raccordement : Tél. 09 69 32 18 73

TELEPHONE :

- France Télécom
Service dépannage Tél. 3900

SERVICES PUBLICS

MAIRIE	02 38 92 10 04
ÉCOLE LA-SELLE-EN-HERMOY	02 38 92 00 41
COLLÈGE DE CHÂTEAU-RENARD	02 38 95 31 52
GARDERIE PÉRISCOLAIRE	02 38 92 17 08
TRÉSORERIE MUNICIPALE DE MONTARGIS	02 38 28 19 00
LA POSTE	3631
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 3CBO	02 38 95 25 15
SPANC (3CBO)	02 38 95 27 65
SIIS	02 38 94 29 50
PETR MONTARCOIS EN GÂTINAIS	02 38 07 50 70
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES – MONTARGIS	02 38 28 19 00
FRANCE SERVICES : CHÂTEAU-RENARD La Poste	02 38 28 04 08

FRANCE SERVICES

FRANCE SERVICES: LE SERVICE PUBLIC AU CŒUR DES TERRITOIRES.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives? Vous rencontrez des difficultés avec internet? Les **espaces France Services** sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous. France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par un agent formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.



Espace France Services – Place du Château
45220 CHÂTEAU-RENARD
(dans les bureaux de LA POSTE)

Dans toutes les France Services :



LA SELLE-EN-HERMOY

POUR JOINDRE LA MAIRIE

Jours et heures de permanence au public

Mardi et jeudi de 16h à 18h

Vendredi de 16 à 19h

Adresse :

2 place de la Mairie

45210 LA SELLE EN HERMOY

Tél: 02 38 92 10 04

E-mail: mairielaselleenhermoy@wanadoo.fr

Vous pouvez recevoir l'actualité de la commune et des environs,
en communiquant votre adresse mail à la mairie.

